



N° 138
20 août 2003
Bimensuel

L'administration connaît la musique!

Dans ce numéro



16 postes vacants.

8



Michel Zambelli, des feux de la scène aux lumières du ciel

10



Antoine Nicole, un homme libre derrière les barreaux.

12



Comment créer un projet trans-frontalier avec le soutien financier d'Interreg.

14



Les décisions de la quinzaine

15



Directeur du Musée cantonal de Géologie depuis 1985, Aymon Baud prend sa retraite fin août.

16



Huit enseignants des Ecoles de Villeneuve et environs forment l'orchestre du cœur des mêmes écoles, fort de plus de 200 élèves.

Surprise! Lorsque *La Gazette* a décidé de consacrer un dossier aux activités musicales des collaborateurs de l'administration cantonale, sa rédaction n'imaginait pas débusquer un tel engouement pour la musique et surtout l'art choral. Le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) remporte la palme, les enseignants en particulier s'adonnant joyeusement au chant et à la pratique d'un instrument. Bien sûr il y a les chorales scolaires qui «obligent» les profs à vocaliser. Mais l'immense majorité d'entre eux aime chanter et s'ils animent une chorale c'est par

passion – et dans ce cas, ils chantent tous, ou presque, en dehors de l'école.

Si comme toutes les passions, la musique est vorace en temps et en énergie, ses adeptes n'ont pas assez de mots pour dépeindre les bienfaits et les joies qu'elle procure. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel à témoigner, si nombreux que nous nous excusons auprès de tous ceux que nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer, faute de temps... et de place dans *La Gazette*.

pages 3 à 7

Les apprentis de l'administration cantonale planchent sur le développement durable

La semaine des apprentis de l'administration cantonale a été l'occasion d'un exercice de rédaction organisé par le Centre d'éducation permanente (CEP). Répartis en plusieurs groupes, chacun sous la houlette d'un tuteur, les apprentis se sont penchés sur l'essor des principes du développement durable à l'Etat de Vaud. Un moyen pour faire davantage connaissance avec les Services de l'administration, mais aussi pour se frotter

aux questions liées à la communication: un texte devait être rédigé selon les normes de l'édition d'un journal. Chaque groupe avait l'occasion de questionner Valérie Brugger, coordinatrice du projet développement durable à l'Etat de Vaud. Les apprentis qui ont produit le meilleur texte aux yeux du jury ont choisi l'angle de la consommation pour parler du développement durable.

page 11



Panorama des archives communales

Le 124^e volume du *Panorama des archives communales vaudoises*, qui couvre la période de 1401 à 2003, est aujourd'hui disponible sur souscription au prix de 50 francs + frais d'expédition de 6 francs (460 pages, richement illustré, broché).

Bibliothèque historique vaudoise, Grand Chêne 8, 1002 Lausanne. Tél.: 021 320 38 31 ou www.s-a-v.org/bhv.htm.

Vente de bois

Les établissements de la plaine de l'Orbe (EPO) proposent du bois à acheter sur place ou livrable sur demande. Prix sans TVA ni transport:

Sac (env. 30 kg): 5 francs

Stère (env. 150 kg): 27 francs 90

Char (env. 600 kg): 120 francs

Commandes auprès de M. Allaz ou M. Mercier au tél. 024 442 91 91.

Le Service des affaires culturelles quitte la Cité

La rue du Grand-Pré 5, à Lausanne-Malley, porte désormais l'enseigne du Service des affaires culturelles (SERAC) qui a quitté ses locaux de la rue de la Barre 8. Les nouveaux locaux du SERAC, entièrement transformés pour l'occasion, se situe dans le bâtiment qui abritera également la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande et ARTOS, une association assurant les formations pour le brevet fédéral de technicien du spectacle et pour la gestion culturelle.

SERAC, nouveaux numéros: tél.: 021 316 07 40, fax: 021 316 07 50

Crise du logement universitaire

C'est encore les vacances, mais le service du logement des Affaires socio-culturelles de l'Université de Lausanne pense déjà à la rentrée. Avec un certain souci! Il souffre en effet d'un manque chronique de logements à proposer aux étudiants et la situation ne fait qu'empirer depuis la rentrée 2000.

Vous pouvez loger un étudiant?

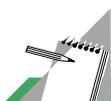
En vue de la rentrée universitaire 2003, le Service des affaires socio-culturelles (SASC) de l'Université de Lausanne est à la recherche de possibilités de logements à proposer aux nouveaux étudiants de l'UNIL et de l'EPFL.

Si vous avez vous-même quelque chose à proposer ou connaissez quelqu'un qui serait disposé à louer une chambre, un studio ou un appartement, le Service des affaires socio-culturelles vous serait reconnaissant de lui en faire part par l'un des moyens ci-dessous:

Tél.: 021/692 21 21 – Fax: 021/692 21 15

E-mail: logement@unil.ch

ou de façon plus directe en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse internet suivante: http://www.unil.ch/sasc/actu/xactu_0337.html



PETITES ANNONCES

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous.



La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Nicolas Gyger, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Alouer: pour le 1.10.2003, à Morges (haut de la ville), 4.5 pièces, excellent état, traversant, vue lac, calme, écoles et commerces 5 min., Fr.1920 c.c., place garage Fr.100. Tél. 021 801 06 47, le soir.

A vendre: moto Yamaha FZR 600 Genesis, noire, 1989, 50'000 km, expertisée le 1^{er} juillet 2003, disques avant, arrière et batterie neufs. Pot d'échappement non homologué + celui d'origine, sac réservoir en cuir. Fr. 2'700.- le tout. Tél. prof. 021/316 53 06 ou 079/343 77 14.

A vendre: matériel de photographie soit: 1 agrandisseur Durst Multivario, 1 appareil Kaiser Electric Timer 4211 (KAiser fototechnik), 1 transformateur Durst Tra 305 m., 1 pot gradué, 2 pinces spéciales pr. développement papier, 4 cuves plastic 24 x 30, 1 table de cadrage LPL Easel Mark. Prix: frs 850.- le tout. Tél.: 021 316 20 94 ou 079 669 23 67.

A vendre: SAAB 9000

C.F.I., 2,3 litres, 140 000 km, année 1994, expertisée en 2002, couleur bordeaux, parfaitement entretenue. Prix Fr. 7000.- à discuter. Tél: 021/799.21.88

A vendre: Les Mosses, grand chalet meublé, confortable, 5 chambres et un grand séjour + appartement de 2 pièces au rez. Idéal pour ski (piste et fond). Tél: 021 731 16 65.

Cherche à acheter: papier A4, 30 g/m², pour doubles de correspondance (introuvable en papeterie). Contact: Stanislas Arczynski, tél.: 021 634 99 53.

Cherche à louer: pour le 1^{er} novembre 2003 (emploi au CHUV) un appartement de 3 à 3,5 pièces (env. 70m²) pour un couple et un enfant en bas âge, à Lausanne ou dans ses environs proches. Loyer maximum: env. 1400 francs avec charges. Proche des transports publics, commerces, écoles et avec possibilité place de parc ou garage. Etant donné l'urgence, nous restons également ouverts à

toutes propositions. Contact: nnickkrempp@wanadoo.fr ou Tél. +33 3 88 22 40 81.

Vide-grenier: samedi 23 août, de 9h à 17h, et dimanche 24 août, de 14h à 17h, à Forel (Lavaux), Rte de la Grange-Neuve 6. Meubles, gramophone, lampes, verres anciens, etc... Accès par la route cantonale Moudon-Puidoux direction Puidoux. A la sortie du village, tourner à gauche. Accès depuis Puidoux, à l'entrée du village, tourner à droite et faire 300m jusqu'au dos d'âne. (maison jaune et un garage). Depuis la route cantonale, suivre balisage par ballons de couleurs. B. Maillard Tél. 079/312.98.30.

Divers: vous cherchez une maman de jour... je suis expérimentée et disponible depuis le 1^{er} septembre jusqu'à fin mars 2004 pour garder vos enfants en bas âges 3 à 4 jours par semaine sauf le mercredi. Je me déplace à votre domicile. Si vous êtes intéressé appelez-moi au 079 547 44 51



En avant la musique!

Chorales scolaires, chœurs amateurs ou fanfares, autant d'ensembles musicaux dans lesquels s'abandonnent les collaborateurs de l'État de Vaud. Tous racontent le plaisir énorme qu'ils y trouvent. En uniforme ou non. Ballade.

Une fanfare très officielle



Les trompettes de la Protection civile

La fanfare de la Protection civile (PCi) du canton de Vaud est très récente. À la fin de leur service obligatoire, les membres des Trompettes et Tambours militaires étaient, comme n'importe quels autres citoyens, incorporés à différents services de la PCi. Ils raccrochaient leurs instruments et la musique militaire faisait alors partie de leur passé. Ainsi, c'est à leur demande que cette très jeune fanfare a été fondée en 1996.

Ces six dernières années, s'ils le désiraient, ils étaient incorporés à la fanfare. Ils troquaient alors l'uniforme des Trompettes militaires, pour celui de la PCi. Avec la réforme de l'armée, le système sera différent en 2004. «Je ne peux pas vous

en dire plus sur le mode de recrutement pour l'instant. Le projet n'est pas encore définitivement arrêté», déclare Jean-François Roulin, responsable administratif de l'ensemble.

Certains, libérés de toutes obligations, choisissaient cependant de rester dans la fanfare uniquement pour le plaisir. «Je peux vous dire qu'il s'agit de pur volontariat, souligne Jean-François Roulin. Pour les personnes encore incorporées, les répétitions et les représentations comptent pour des jours de service PCi.»

Musiciens aguerris

Cette fanfare, au statut de fanfare officielle du canton, ne peut être considérée comme professionnelle. Cependant, les répétitions peu

nombreuses nécessitent des musiciens expérimentés. «Tous les membres du groupe doivent avoir suivi une formation musicale. Ils font également tous partie de fanfares civiles.» Ils doivent d'ailleurs passer une audition avant d'être accepté dans le sein des seins. Un système qui sera probablement différent pour les futurs arrivants.

Brass band en verve

Malgré les rares occasions de se rencontrer, ces musiciens doivent, à l'instar des autres fanfares, pouvoir jouer un répertoire étendu. Si le brass band reste la musique la plus demandée, ils doivent connaître les musiques militaires et autres marches harmoniques.

Le nombre de représentations et de répétitions varie d'une année à l'autre. En 2003, l'ensemble qui compte environ 60 musiciens est invité à se produire quatre fois. Le directeur de cette fanfare est le professeur Pierre-Alain Aubert qui les dirigera le 22 septembre prochain au Comptoir de Lausanne.

Ludmila Glisovic

Ils marchent à la baguette durant leur moment de loisir. Cependant, ils sont tous volontaires. Ils, ce sont les quelque 50 musiciens et musiciennes de la Fanfare de la Police Cantonale Vaudoise (photo ci-dessus). Les efforts auxquels ils s'astreignent pour leur ensemble instrumental sont largement récompensés.

Concerts et défilés tout au long de l'année consacrent leur travail. Ainsi, ils participent en 2004, durant plusieurs jours, à un festival de musique à Bourges. Le gala annuel, qui se déroule chaque année au Palais de Beaulieu, sanctionne également leur travail et attire un public nombreux, amoureux du brass band. Un moment fort pour ces musiciens amateurs habillés pour l'occasion en grande tenue puis en smoking.

Parmi leurs fiertés, outre le fait d'être depuis 1972 la fanfare officielle de l'Etat de Vaud, on peut souligner leur orgueil de porter le costume d'apparat. Un uniforme «qui a de la gueule», celui de gendarme de la fin du 19^e siècle.

Un seul musicien professionnel

Au premier plan de cet ensemble, le directeur, Jean-Christophe Monnier, est décrit par ses compagnons comme «quelqu'un au talent incroyable». Seul musicien professionnel de l'ensemble, il a la réputation de déjouer les pièges des partitions, de les rendre faciles. Ainsi, c'est dans le plaisir et non dans la douleur que se déroulent les très nombreuses répétitions – environ une cinquantaine entre septembre et avril. Crise des vocations, tous les membres de l'orchestre ne sont pas obligatoirement employés à l'Etat. Parmi les musiciennes, on compte une épouse, une fille, etc. La fanfare est plus qu'un ensemble qui défile au pas, c'est surtout une grande famille. – LuG





Pour ses adeptes, le chant est souvent une passion dynamisante

Depuis 10 ans, Christian Jaggi prête ses cordes vocales de ténor à la chorale Jubilate de Prilly. Enseignants, paroissiens, etc., ce ne sont pas moins de septante personnes qui partagent simultanément, avec cet adjoint du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF), le plaisir de chanter.

Ce bonheur se vit à différents niveaux. Il y a «la rencontre» avec les autres, «la découverte de nouveaux auteurs». Faire partie d'un chœur c'est aussi, pour Christian Jaggi, savourer la performance publique.

«Il s'agit pour moi d'un loisir principal», explique Christian Jaggi. Ce hobby-passion demande un véritable engagement. Une fois par semaine et environ deux week-ends par année, les chanteurs se rencontrent. Clous des répétitions, les spectacles dont les plus importants se déroulent à Pâques et à Noël.

«Certains ont une formation musicale, ce sont des semi-professionnels. D'autres savent juste déchiffrer les partitions. Mettre ses qualités personnelles au service du groupe, c'est aussi cela l'art choral.» L'ad-



Christian Jaggi, adjoint au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation: «chanter, ça donne de la force!»



Jean-Jacques Allisson, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, donne de la voix dans l'Ensemble vocal du Nord vaudois

joint au SESAF compare d'ailleurs l'entente et la mise en commun des compétences de chacun, à la collaboration qui existe au sein d'une équipe de foot.

Bonne entente

Une bonne entente se déroule entre les diverses chorales du canton. «Il n'est pas inhabituel que nous allions nous écouter les uns les autres», souligne Christian Jaggi, dont le chef de service Jean-Jacques Allisson fait partie de l'Ensemble vocal du Nord vaudois. «Les hommes, moins nombreux, vont parfois soutenir d'autres chorales.» En revanche, il n'est pas question pour un membre de courir les ensembles en fonction des œuvres interprétées. Une certaine fidélité est demandée et respectée.

A l'inverse des fanfares officielles, ces employés de l'Etat prennent sur leurs heures de congé pour pratiquer leur art. Mais en regard de la satisfaction et du bien-être physique que chanter apporte ce n'est pas un sacrifice: «Chanter, c'est énergétique, dynamisant. Ça donne de la force!»

Ludmila Glisovic

De la classe à la scène: créer un culture professionnelle commune

L'appartenance au Chœur de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) est librement consentie depuis une année. Rappelons néanmoins que tous les étudiants en formation de maître généraliste suivent, dans le cadre de leurs études à la HEP, une formation musicale au Conservatoire de Lausanne.

Au mois de mai 2003, accompagnés par l'Orchestre de chambre de Lausanne, 45 étudiants ont connu le bonheur de

chanter en public à la salle Métropole, à Lausanne. Ils étaient pour la circonstance associés à l'ensemble vocal Arpège.

Grâce aux arrivants de cette rentrée, le chœur compte bien s'étoffer. En outre, l'ensemble vocal accueille tant le personnel enseignant qu'administratif.

Quand on aime, on ne compte pas

Participer au chœur demande de la motivation. Des répétitions une fois par semaine

tout au long de l'année, des week-ends, des répétitions générales et des soirées de concert; toutes ses activités se déroulent sur le temps libre des chanteurs. C'est le prix à payer, celui de la rançon de la gloire.

Un jeune chef qui ne craint pas de prendre des risques

La saison prochaine se dessine déjà sous la direction de Julien Laloux, 29 ans. Ce jeune chef ne craint pas de prendre des risques en choisissant des compositeurs peu connus. Il dépoussière le répertoire. Tout en partageant le bonheur de chanter, les membres du chœur élargissent leur culture musicale et contribuent ainsi à un projet ambitieux de la Haute école pédagogique: créer une culture professionnelle commune.

Cette année encore, le chœur devrait être accompagné par un orchestre extérieur à l'école. Cependant, il n'est pas exclu que cela change dans le futur, puisque tous les étudiants apprennent également à jouer d'un instrument autre que la voix.

A la fin de cette année scolaire à venir, Vaud dans son entier pourra profiter du Chœur de la HEP. C'est lui qui ira vers son public. Il se produira dans diverses églises à travers le canton, sur les lieux d'origine de ses chanteurs.



Le chœur de la HEP accueille les étudiants, les enseignants et le personnel administratif.

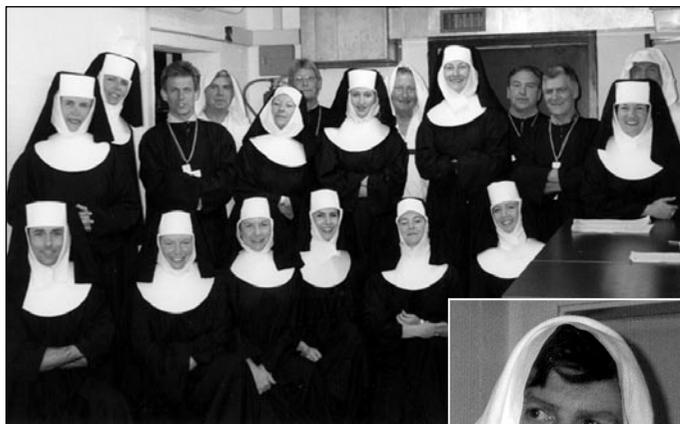
LG

Les chorales scolaires, une aventure qui renforce la cohésion



LA PRESSE RIVERA/CHABLAIS

Chanter au Festival de Jazz de Montreux! Une mélodie du bonheur vécue cet été par les quelque 200 choristes du chœur des Ecoles de Villeneuve et environs accompagnés de leurs professeurs à l'orchestre dont Alexandre Nicolet au synthétiseur et Stéphane Trachsel au trombone.



Le chœur des collaborateurs des écoles d'Ecublens «In Extremis», lors d'une reprise de Sister Act en costume. «Les élèves aiment voir leurs profs s'investir», précise Claude Nicolet (ci-contre) «tandis que notre direction encourage toutes les activités entreprises entre collègues, du chant au billard.»



Claude et Alexandre Nicolet. Deux frères, deux enseignants, une passion pour le chant. Avec comme point d'orgue, les créations du chœur du personnel des écoles d'Ecublens «In Extremis» et de l'incroyable sarabande des Ecoles de Villeneuve et environs.

Drôit d'aïnesse oblige, place d'abord à Claude Nicolet. Professeur de musique, il a été engagé par le directeur des écoles d'Ecublens avec le mandat de donner vie à un chœur d'élèves. C'était en 1984 et depuis il est le directeur d'une chorale forte de 50 à 90 élèves, selon les années. Un chœur c'est bien – il est vrai que les chœurs scolaires sont nombreux dans notre canton – deux c'est mieux. Puisque que les grands rechignaient à chanter avec les petiots, il leur crée un chœur sur mesure, *Chant en mouvements*, qui réunit une trentaine d'adolescents. Mais, comme le dit l'adage: jamais deux sans trois....

Sporadiques et cougnées

Et cette fois ce sont les enseignants qui ont entonné le refrain. «De nombreux collègues m'ont fait part de leur envie de chanter ensemble, c'est ainsi qu'il y a huit ans je devenais le responsable d'un chœur formé d'une douzaine de collaborateurs des écoles d'Ecublens», se souvient Claude Nicolet. Entre les cours à donner et à préparer, les concerts du chœur des élèves à monter et leur enregistrements sur CD (3 à ce jour) à organiser, ce dernier ne cesse de courir. «Tu fais tout dans l'urgence» s'en amusent ses collègues, convoqués à des répétitions de dernière minute, à la pause de midi, deux semaines avant leur prestation. *In Extremis* ne pouvait mieux dépendre le tempérament impérieux de ce chœur pas comme les autres qui n'a jamais le temps de répéter sereinement. Ouvert à tous – aux enseignants se

mêlent les secrétaires, le concierge ou la logopédiste – il compte environ 25 choristes qui, pour la plupart, pratiquent régulièrement le chant choral une fois la porte de l'école passée. Tant mieux pour nos oreilles vu la précarité des répétitions!

«L'école normale nous a donné le goût du chant»

Claude Nicolet vocalise pour sa part avec *Couleur Vocale* (un autre repère d'enseignants chanteurs), un chœur corsieran placé sous la direction de Roland Demiéville, professeur de musique à la Haute école de pédagogie (HEP). Une école autrefois connue sous le nom d'École normale et dans le chœur de laquelle les frères Nicolet ont pris goût au chant sous la baguette joyeuse et exigeante de Michel Hostettler. Et tous deux de se féliciter des vertus du chant qui renforce la cohésion entre élèves, leur donne l'envie de partager leurs émotions, de poursuivre une aventure collective à l'ère du chant solitaire, façon karaoké en chambre. Sans parler des objectifs à tenir, séduisants lorsque se dessinent derrière la partition un concert, l'enregistrement d'un CD ou un voyage.

Un chœur de plus de 200 élèves

Alexandre Nicolet peut d'autant plus en juger lui qui a participé à l'essor d'un ensemble qui «file aujourd'hui sur la crête de la vague»: le chœur des Ecoles de Villeneuve et environs. Né en 1995 par la volonté d'un enseignant féru de musique, Stéphane

Trachsel, le chœur compte d'abord une trentaine d'élèves qui se produit accompagnés d'une bande-son. Jusqu'au jour, deux ans plus tard, où un groupe de huit enseignants réalise qu'ils réunissent les compétences pour former un orchestre. Pas un prof de musique parmi eux mais des musiciens amateurs qui combinent claviers, cordes, percussions et cuivres. Les notes dès lors s'envolent et l'engouement choral saisit les profs (dix choristes parmi eux) comme les élèves puisqu'aujourd'hui près des deux-tiers de l'effectif secondaires chantent dans le chœur, soit plus de 200 élèves sur 340. Tout ce monde se retrouve depuis deux ans lors d'un séminaire musicale aux Diablerets. «L'ambiance y est géniale», s'exclame Alexandre Nicolet, «les grands conseillent les plus petits tandis que ces derniers amènent leur vitalité». Et tous de figurer en photo dans la pochette de leur deuxième CD, un bijou graphique imaginé par le père d'un choriste. Un exemple parmi tant d'autres de gestes bénévoles qui ont permis au chœur des Ecoles de Villeneuve et environs, emmené par leurs directeurs, Alexandre Nicolet et Éric Vuataz, de grimper les registres: 2 CD, plusieurs concerts dont le dernier sur la scène du Montreux Jazz Festival. «Nous avons encore un tas d'idées...» et presque pas assez de temps. – AG

«Ensemble», CD des Ecoles de Villeneuve et environs, 19 titres (Goldman, F. Gall, M. Leforstier, L. Foly, P. Bruel, Mecano...). Prix: 25frs. Infos: www.chœurs-ados-56.ch ou 021 967 07 57, au secrétariat des écoles.



Effets sur la santé?

Deux questions à Vincent Barras, professeur à l'Institut romand d'histoire de la médecine.

La pratique de la musique a-t-elle des effets bénéfiques attestés sur la santé physique ou psychique?

Il existe de nombreuses études dans ce sens. Mais les effets de la musique sur la santé sont très difficiles à prouver car ils restent très généraux. On dit par exemple que la musique «participe à l'épanouissement humain». Pour les effets plus précis, le débat continue. Il est par contre beaucoup plus facile de vérifier certains méfaits de la musique sur les instrumentistes professionnels. Ceux-ci peuvent présenter des troubles de l'ouïe dus à la pratique de leur instrument au sein d'un orchestre.

La pratique de la musique est-elle parfois prescrite comme thérapie?

Pas à ma connaissance à notre époque. Mais dans l'Antiquité, des vibrations musicales particulières étaient parfois associées à des effets somatiques. Dans certains cas, la médecine arabe du Moyen Age prescrivait quant à elle des «bains musicaux».

Propos recueillis par JC

Chœur du CHUV

Né il y a presque un an, le *Chœur de poche du CHUV* réunit une vingtaine de choristes. Né à l'instigation de Lia Singh, une ancienne doctoresse de la maternité de l'hôpital cantonal, il a pris le relais de la défunte chorale mixte du CHUV qui s'est éteinte en 2001. A noter que le CHUV était alors le seul hôpital de Suisse romande à posséder une chorale. Dommage car pour Lia Singh, chorale et hôpital ne riment pas pour rien. Avec son répertoire variant les styles comme les langues, le Chœur de poche du CHUV entend bien fredonner la vie à l'intérieur des couloirs de l'hôpital. – AG



Le Chœur de poche lors d'un concert à la maternité.

Théâtre et musique à l'Université



Le Chœur universitaire de Lausanne peut compter sur quelque 150 voix.

Y a-t-il une vie culturelle en dehors du cursus universitaire? Sans aucun doute, et ils sont nombreux à pouvoir en témoigner: l'Université ne forme pas que des intellectuels. Après de longues heures d'intense réflexion sur les bancs des amphithéâtre ou à la bibliothèque, toute personne normalement constituée a besoin de se changer les idées. Si la plupart profitent de ces moments pour fuir Dorigny et se délasser dans une salle de sport ou se terrasser dans un bar, d'autres s'enferment pour jouer du violon, pousser de la voix ou plancher sur des pièces de théâtre. L'Université de Lausanne compte aujourd'hui trois compagnies de théâtre, une chorale et un orchestre symphonique, des formations en principe ouvertes à toute personne intéressée, universitaire ou non.

Le PIP, ou Pool d'improvisation du Poly, a été créé en 1996. Cette troupe de comédiens amateurs s'adonne surtout aux joies des match d'improvisation, mais, ayant

quelque 80 animations à son actif, les membres de PIP se sont essayés à bien d'autres formes de spectacles. Le *Dossier K* est une émanation du PIP. Depuis 1998, la troupe propose un spectacle théâtral chaque année, alternant créations et reprises de textes d'auteur. La *Sun & moon theatre company* a été créée en 1992, à l'initiative d'un groupe d'étudiants de la Section d'anglais de l'Université de Lausanne. Depuis son premier spectacle à la Grange de Dorigny en 1993, la troupe en a produit plus de 15, en langue anglaise et française. La troupe organise encore des ateliers réguliers, ouverts à tous, sur le travail du corps et de la voix. Enfin, le Festival de théâtre universitaire de Lausanne marque le grand rendez-vous annuel de toutes ces troupes qui y présentent et confrontent leurs créations.

Question musique l'Université n'est pas en rade. Le *Chœur universitaire de Lausanne* est une vieille institution, dont le jubilé a été fêté en 1998. Il

compte en moyenne quelque 150 choristes, qui s'enterrent dans les sous-sols de Dorigny de l'automne au printemps pour préparer des œuvres originales, présentées en public dans des lieux prestigieux comme la Cathédrale de Lausanne ou la Salle Métropole. Le petit dernier enfin est l'*Orchestre symphonique universitaire de Lausanne*. L'*OSUL* est né en 1990 d'un accord entre les Hautes écoles lausannoises (UNIL et EPFL) et l'Orchestre symphonique lausannois, qui date lui de 1897. Grâce à la collaboration d'étudiants des Conservatoires et des Hautes écoles, le nombre de participants varie entre 20 et 90 musiciens. Selon le programme, l'*OSUL* peut ainsi se produire en grande formation symphonique ou sous forme d'ensemble instrumental à effectif et composition variables. Outre les représentations publiques, l'*OSUL* rythme les grandes heures de la vie académique: Dies Academicus, Journée magistrale, etc.

Stéphane Gachet / SPUL

Le chant développe l'attention

L'envie de chanter ou de pratiquer un instrument de musique est souvent encouragée par des rencontres. S'il est un Vaudois qui a su communiquer cette envie à des générations d'élèves, c'est bien Jacques Pache, fondateur entre autres du chœur de Béthusy et de l'orchestre des Collèges et Gymnases lausannois qu'il a dirigés durant près de 40 ans. Interview.

Comment situez-vous la tradition chorale du canton?

On entend souvent dire que le canton de Vaud est un Pays qui chante. Il est vrai que nous avons beaucoup de sociétés musicales, mais leur qualité et leur vitalité n'est en moyenne pas au niveau de celles des sociétés des cantons catholiques voisins où la tradition de l'Eglise amène de nombreux jeunes à chanter.

Avez-vous vu cette tradition chorale évoluer durant votre carrière?

Je suis frappé de voir comment la musique est délaissée dans l'enseignement. Si l'école primaire continue à chanter, c'est grâce à des enseignants formés musicalement en dehors des circuits scolaires. L'actuelle formation des maîtres ne compte en tout et pour tout que 24 périodes de musique! A l'époque de ma formation d'enseignant, la musique était imposée à l'examen d'entrée, au même titre que les mathématiques et le français.

Je remarque aussi que beaucoup de sociétés musicales souffrent aujourd'hui du manque de jeunes dans leurs rangs. Le manque

d'émulation est accentué par un phénomène social: on s'est désormais habitué à «zapper». Le temps libre est surexploité par une kyrielle d'activités organisées, et ce déjà pour les enfants qui peuvent avoir jusqu'à 5 occupations de loisir différentes dans la semaine. Durant les 6 ans où j'ai dirigé un grand chœur lausannois, on avait une peine terrible à réunir un effectif complet! Il arrive même que des choristes passent d'un ensemble à l'autre, au

certaines élèves à la suite de ces camps ont surpris plusieurs parents. Le fait d'avoir ensemble une activité exigeante, sans qu'elle soit taxée par une note, peut jouer un rôle très positif.

En musique, les élèves partent généralement d'un niveau assez bas. Mais ils n'ont pas de limite dans leur progression. Ils dépassent facilement les bornes en donnant toujours davantage d'eux-mêmes. Au départ, certains n'osent pas chanter. Puis ils vainquent progressivement leur timidité et parviennent alors à s'exprimer plus librement. Il se passe toujours quelque chose dans leur regard quand ils font de la musique. Un photographe me faisait remarquer qu'il ne pouvait ainsi jamais rater un cliché du chœur ou de l'orchestre. Le chant choral exige une forte disponibilité et une attention soutenue. Les élèves en profitent certainement dans d'autres domaines.

Je me souviens d'une expérience pilote menée à Budapest dans la fin des années 70. Trois périodes de branches telles les maths ou les langues étaient remplacées par des périodes de musique. Une étude très précise montrait qu'après 2 ans à ce régime, les résultats des élèves dans les autres branches étaient systématiquement meilleurs que ceux des écoliers qui avaient moins de musique à leur programme. Et ce même en gymnastique! Le chant oblige à se concentrer et à respirer profondément.

Propos recueillis par Joël Christin



Fondateur notamment du chœur de Béthusy et de l'orchestre des collèges et gymnases lausannois qu'il a dirigés durant presque 40 ans, Jacques Pache a communiqué sa passion à de nombreux élèves.

gré du programme! C'est quelque chose qui était inimaginable il y a 30 ans.

La pratique de la musique a-t-elle des effets bénéfiques pour les élèves dans d'autres domaines?

Des collègues ou des parents m'ont plusieurs fois fait des remarques dans ce sens. Certains hésitaient à laisser leur enfant participer aux camps de musique qui faisaient manquer l'école pendant une semaine. Mais les progrès scolaires de

Quelques adresses

De nombreuses formations musicales accueillent les choristes ou les pratiquants d'un instrument de musique. Ces formations sont rarement exclusives. La fanfare de la police cantonale peut par exemple admettre quelques membres non policiers. Voici une petite liste d'adresses, loin d'être exhaustive, pour ceux que les doigts ou les cordes vocales démangent:

- *Chœur universitaire lausannois* (CHUL): 021 646 92 75 ou www.unil.ch/choeur
- *Orchestre symphonique universitaire lausannois* (OSUL): 021 626 37 80 ou www.unil.ch/osul
- *Sun & moon theatre company*. Troupe théâtrale de l'UNIL: 021 692 29 91 ou www.unil.ch/smtc
- *Pool d'improvisation du Poly* (PIP). Troupe théâtrale de l'UNIL: 021 693 20 95 ou agepoly.ep.ch/PIP
- *Dossier K*. Troupe théâtrale de l'UNIL: 021 693 20 95 ou agepoly.ep.ch/PIP
- *Arpège*, chœur de la région lausannoise composé à 90% d'enseignants. Président, André Jan: 021 635 27 93.
- *Jubilate*, chœur de Prilly qui compte parmi ses 65 choristes de nombreux collaborateurs du canton.
- *Ensemble vocal du nord vaudois*, chœur basé à Romainmôtier et qui compte de nombreux collaborateurs du canton. Directeur: Michel Hordan: 024 453 14 42.
- *Le Chœur de Poche du CHUV*, composé de soignants comme de collaborateurs du canton. Répétition le mercredi, à 17h15, à l'hôpital Nestlé (salle 3025). Directrice: Lia Singh: 021 652 61 40.
- *Chœur de la Haute Ecole Pédagogique* (HEP). Directeur, Julien Laloux. Première répétition de l'année académique: vendredi 5 septembre, de 12h30 à 14h. S'inscrire par fax au 021 316 33 96 ou admission.hepdfj.vd.ch.
- *Fanfare de la police cantonale vaudoise*. Fanfare officielle du canton Directeur, Jean-Christophe Monnier.
- *Fanfare de la protection civile du canton de Vaud*. Directeur, Pierre-Alain Aubert; responsable administratif, Jean-François Roulin: 021 316 54 55.

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DEC Département de l'économie

Chef-fe de bureau A (Chef-fe de l'agence de la Côte) pour le Service de l'emploi, Caisse cantonale de chômage, Nyon 100%

Mission: assurer la gestion de l'agence et y organiser le travail. Soustenir les collaborateurs (5) dans l'exercice de leurs tâches. Représenter et promouvoir la Caisse cantonale de chômage auprès des partenaires régionaux et des tiers. Assurer le traitement intégral et polyvalent d'une partie des dossiers de l'agence (cl. 20-23).

Renseignements: M. François Chanson, 021/316.60.51

Adresse: réf. 4368G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publié dans la FAO le 05.08.03

(2 postes) Secrétaire juriste H/F pour le Service de l'emploi, Caisse cantonale de chômage 50%

Mission: assurer le traitement des oppositions formées contre les décisions rendues par chaque agence de la Caisse cantonale de chômage; assurer le traitement des procédures judiciaires l'impliquant. Garantir le suivi des lacunes constatées dans le cadre du traitement des oppositions et la formation qu'il implique (cl. 22-25).

Renseignements: Mme Gertrude Zosso, 021/316.61.70

Adresse: réf. 4377G et 4379G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publiés dans la FAO le 19.08.03

Secrétaire (Gestionnaire administratif H/F) pour le Service de l'emploi, Caisse cantonale de chômage 100%

Mission: gérer la comptabilité débiteurs et le contentieux de la Caisse cantonale de chômage; en assurer les tâches générales de secrétariat et de logistique (cl. 15-18).

Renseignements: M. Dominique Krähenbühl, 021/316.60.54

Adresse: réf. 4378G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publié dans la FAO le 19.08.03

Secrétaire (Gestionnaire de dossiers) pour le Service de l'emploi, Caisse cantonale de chômage, Morges 100%

Mission: renseigner et inscrire les assurés se présentant au guichet de l'agence. Assumer la constitution et la préparation d'une partie des dossiers. Déterminer le droit aux indemnités d'une partie des dossiers. Procéder mensuellement à l'examen des conditions du droit à l'indem-

nité de chômage. Calculer le montant des indemnités et les verser (cl. 15-18).

Renseignements: Mme Denise Muingay, 021/803.92.99

Adresse: réf. 4369G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publié dans la FAO le 05.08.03

Secrétaire (Réceptionniste) pour le Service de l'emploi, Caisse cantonale de chômage, Lausanne 100%

Mission: accueil et réception des assurés. Réponse aux diverses demandes de renseignements et inscription des personnes prétendant à des indemnités de l'assurance-chômage. Evolution possible dans des tâches de gestionnaire de dossiers (cl. 15-18).

Renseignements: M. François Chanson, 021/316.60.51

Adresse: réf. 4370G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publié dans la FAO le 12.08.03

Chargé-e de recherche (Responsable de l'Observatoire du Marché du Travail) pour le Service de l'emploi 100%

Mission: assumer la planification, la conduite et la gestion des projets de recherche relatifs à l'identification, la définition et l'évaluation des besoins du marché du travail. Assurer la rédaction et la publication des rapports de recherche. Contribuer à la valorisation et au transfert des résultats au sein du Service et auprès des publics concernés. Collaborer aux projets intercantonaux menés dans le cadre de l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE) (cl. 22-25).

Renseignements: M. Denis Mentha, 021/316.62.97

Adresse: réf. 4373G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 25.08.03

Publié dans la FAO le 12.08.03

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Directeur ou Directrice du Gymnase de Burier 100%

Mission: le directeur ou la directrice exerce les compétences qui lui sont dévolues par la loi sur l'enseignement secondaire supérieur, la loi scolaire et le règlement des gymnases. Il/elle peut déléguer, sous sa responsabilité, une partie de ses compétences à ses collaborateurs et collaboratrices. Il/elle est responsable, en dernier ressort, de toutes les activités pédagogiques de l'établissement. Il/elle répond de son établissement envers le département et assure les relations avec les autres établissements. Le directeur ou la directrice est responsable: de la surveillance de l'enseignement, notamment par des visites de leçons; de

l'organisation et du bon déroulement des examens; de la répartition de l'enseignement et de l'horaire des maîtres et des élèves; du respect de la discipline; de l'observation des dispositions légales et réglementaires par les maîtres et les élèves. Il/elle favorise les relations avec les parents. Tout en cherchant à donner l'unité désirable aux enseignements dans les classes de même niveau, aux méthodes pédagogiques et aux moyens de discipline, le directeur ou la directrice laisse aux maîtres la latitude compatible avec l'efficacité d'un enseignement équilibré (hors-classes).

Renseignements: M. Philippe Lavanchy, 021/316.34.02

Adresse: réf. 4227G, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, M. Philippe Lavanchy, Couvaloup 13 – 1014 Lausanne.

Délai de postulation: 15.09.03. Les dossiers de candidature sont à adresser exclusivement par courrier postal.

Publié dans la FAO le 19.08.03

Maître-esse A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-e en télécommunications orientation transmission) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Yverdon-les-Bains 100%

Mission: en priorité enseignement des télécommunications à forte composante transmission et codage ainsi que des télécommunications de base et avancées, en particulier dans le domaine du traitement et transmission de l'Information à plusieurs filières dont, par exemple, les filières de télécommunications orientation transmission et réseaux, informatique technique et enseignement à l'école du soir. Responsabilité du laboratoire de télécommunications de l'institut TCOM et, à ce titre, participation active au développement de nouveaux modules relatifs aux télécommunications avancées. Participation active au futur programme de formation Master de l'HES-SO et à la mise sur pied de nouveaux cours de postformation. Fonctions de chef-fe de projet dans le cadre de projets effectués en association avec les industries suisses et européennes. En tant que membre à part entière de l'institut de télécommunications (www.tcom.ch), prendre part aux activités scientifiques et techniques de l'institut, à savoir: projets de R&D; mandats industriels; participation aux activités du centre de compétence en technologies de l'information (CCTI) de la HES-SO; organisation de cours postgrades et master; mise sur pied de séminaires. (cl. 30-32+ 3%).

Renseignements: M. Stefano Ventura, 079/292.83.15

Adresse: réf. 4372G, Ecole d'Ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Fabienne Seuret, Rte de Cheseaux 1, CP – 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 12.08.03

Inspecteur/trice scolaire (enseignement spécialisé) pour le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation 50%

Mission: chargé-e de la coordination pédagogique et de l'inspection des institutions ou des classes accueillant des enfants en difficulté scolaire ou handicapés. Assurer, au nom de l'Etat de Vaud et de l'assurance-invalidité, le contrôle de l'enseignement spécialisé cantonal, communal et privé; promouvoir l'aménagement général en matière d'enseignement spécialisé; veiller à l'équipement des institutions; participer à l'orientation scolaire d'élèves en difficulté; assurer la représentation du Service à l'intérieur et à l'extérieur du Département de la formation et de la jeunesse en fonction des divers domaines de responsabilité et sur mandat ponctuel; garantir la circulation de l'information interne et externe au Service (cl. 29-31).

Renseignements: M. Jean-Jacques Allisson, 021/316.54.01

Adresse: réf. 4348G, SESAF, M. Jean-Jacques Allisson, BAP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 26.08.03

Spécialiste système B (Ingénieur-e système) à l'Université de Lausanne 100%

Mission: administrer le système SAP de l'Université de Lausanne et s'assurer de son bon fonctionnement. Administrer les systèmes de bases de données INFORMIX. Nous offrons un environnement de travail motivant et de nombreuses possibilités de formation continue (cl. 26-28).

Renseignements: M. Daniel Henchoz, 021/692.22.20

Adresse: réf. 4375G, Bureau de gestion du personnel de l'Unil, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 12.08.03

Employé-e principal-e d'administration ou Secrétaire au Rectorat de l'Université de Lausanne 50%

Mission: collaborer au travail administratif du secrétariat du Vice-recteur en charge du dicastère finances-informatique-statistiques» (réception, courrier, dactylographie, préparation des séances, etc.). Participer à l'interface financier du Rectorat (imputations de factures, aide à l'élaboration du budget).

Renseignements: Mme Mireille Rinsoz, 021/692.20.60

Adresse: réf. 4371G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 12.08.03

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Employé-e d'administration au Greffe du Tribunal des mineurs (engagement à durée déterminée au 31.12.03) 80%

Mission: assurer la reproduction et la diffusion des jugements auprès des instances concernées, collaborer à la bonne marche du greffe (cl. 10-12).

Renseignements: M. Christian Clerici, 021/316.68.00

Adresse: réf. 4365G, M. le Greffier du Tribunal des mineurs, Traban-dan 28 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 05.08.03

DINF

Département des infrastructures

Collaborateur technique A (Responsable adjoint-e pour la maintenance du réseau des routes) pour le Voyer du 3^e arrondissement à Aigle 100%

Mission: seconder le Voyer dans la direction de l'arrondissement d'Aigle, diriger les équipes de cantonniers (35 personnes) engagés dans le cadre de la maintenance et de l'entretien du réseau des routes de l'arrondissement. S'assurer que tous les travaux sont effectués dans le respect de la sécurité des usagers, du personnel et de l'environnement (cl. 20-22).

Renseignements: M. Jean Francey, 024/466.22.18

Adresse: réf. 4366G, Voyer du 3^e arrondissement, M. Jean Francey, Case postale 34 – 1860 Aigle

Publié dans la FAO le 05.08.03

Premier/ère secrétaire A (Gestionnaire de dossiers) auprès du Secrétariat général – CAMAC 70-90%

Mission: assumer le traitement des demandes de permis de construire et des autres types de dossiers, en particulier le contrôle des données, la circulation parmi les intervenants concernés, la gestion des délais et la synthèse des autorisations, en assurant, dans un esprit de précision et de rapidité, le respect des prescriptions légales et des directives internes en la matière (cl. 18-20).

Renseignements: M. Abdelilah Zertiti, 021/316.71.41

Adresse: réf. 4376G, Secrétariat général du DINF, Mme Isabelle Tüscher, Riponne 10 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 12.08.03



Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 1^{er} arrondissement à Nyon

100%

Mission: assurer seule ou en équipe la maintenance et l'entretien d'une division de routes cantonales d'un secteur de l'arrondissement. Effectuer ces travaux en conformité avec le cadre légal en vigueur et

dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers) (cl. 8-10).

Renseignements: M. René Isoz, 022/361.38.32

Adresse: réf. 4351G, Voyer du 1^{er} arrondissement, M. René Isoz, Tattes-d'Oie 93, CP 2658 – 1260 Nyon 2

Publié dans la FAO le 26.08.03

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Service du personnel de l'Etat de Vaud – Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Heures d'ouverture:

**8h - 12h et 13h30 - 17h
(vendredi jusqu'à 16h30)**



Michel Zambelli, des planches aux étoiles

«**T**u es à un mois de ta retraite et tu te passionnes encore tellement pour ton travail» s'est récemment entendu dire Michel Zambelli lors de l'une de ses dernières séances de travail, que l'on imagine sans mal aussi moite que routinière vu la canicule. «Je suis un vaudois latin» rigole l'intéressé, issu d'un père né au Tessin et d'une mère vaudoise. Un tempérament joyeux et fonceur, qui rejaillit dans son travail comme dans ses intérêts. Et pourtant, il se souvient avoir été un enfant plutôt timide.

Ingénieur, en voilà un métier sérieux qui sied à un esprit vaudois et tel est celui de Michel Zambelli lorsqu'il entre en 1971 au Bureau des construction des autoroutes. Quelque seize ans plus tard, il est nommé chef de la division entretien du service des routes cantonales et des autoroutes. «Un gros machin» que cette division, avec ses 400 collaborateurs, mais dont, paradoxalement, la tâche n'est pas des plus reconnues. Et Michel Zambelli de citer le syndic de Rougement, qui affirmait que «l'entretien, c'est quand il n'est pas fait qu'on le voit». A quelques jours de sa retraite, point de nostalgie dans ses propos, lui qui dit avoir pris plaisir à vivre un métier en pleine évolution, tant du point de vue technique que du point de vue idéologique. «A mes débuts professionnels, lorsque l'on devait construire une route, l'on choisissait le tracé le moins onéreux, se souvient Michel Zambelli «puis ce fut le tracé le mieux intégré à l'instar du tronçon Vallorbe-Chavornay et aujourd'hui le tracé qui respecte le plus le développement durable.»

Parce que le petit Michel était plus timide que culotté, il décide de grimper sur les planches. Pas tout seul puisqu'il est accompagné de son grand frère Gérald. Adolescent, il endosse ses premiers rôles dans le cadre de pièces montées par les jeunes de l'Union chrétienne. A 18 ans, l'appel des planches est si puissant qu'il fonde, toujours avec son frère qui officie comme metteur en scène, le Théâtre des jeunes à Morges. Trois ans plus tard, en 1959, naissait le Théâtre des Trois p'tits tours dont la première scène se dressait dans une ancienne cave à fromage. «Nous jouions des pièces poétiques mais mon plus grand souvenir demeure le spectacle d'Emile Gardaz, *Sacré Ulysse*, créé à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964 et que nous avons ensuite monté dans un Festival en Grèce». Rideau.

«J'ai mes périodes», raconte Michel Zambelli, «je ne fais plus de théâtre aujourd'hui mais suis passionné d'astronomie. Mais entretemps j'ai connu ma période politique qui s'accordait peut-être mieux avec mon statut de père de famille puisque j'ai été Municipal des finances puis des travaux à Morges, de 1976 à 1986.» Thalie ne s'est cependant pas laissée évincée si vite puisque c'est sous son mandat qu'a vu le jour le complexe de Beausobre avec son théâtre.

Exit les feux de la rampe et de la scène politique, place aux lumières des astres. La faute à ses proches qui lui offre un télescope



pour ses 50 ans et à un géomètre de ses amis qui lui file le virus de l'astronomie. En 1986, démarre ainsi sa «troisième période.» Avec trois de ses amis, il réanime le club moribond d'astronomie de Morges et s'appête aujourd'hui à parachever l'équipement d'un observatoire érigé sur le toit du Gymnase de Marcellin. Une retraite le nez dans les étoiles, l'âme caressée par «les rayons de soleil que sont mes trois enfants et mes huit petits-enfants. – Annika Gil

«Le nez dans les étoiles», animation astronomique proposé par le Club des Astronomes amateurs de la Côte, samedi 6 septembre, dans le préau du collège de Pontet, à Ecublens. De 16h à tard dans la nuit. Au programme: observation du coucher de soleil et du ciel, exposés, projections, diaporama. michel.zambelli bluewin.ch.

Consommation abusive... Vous sentez-vous concernés ?

Des apprentis de l'administration cantonale se sont intéressés au développement durable lors d'une semaine de formation au Centre d'éducation permanente (CEP). Ils livrent ici le résultat de leurs recherches et réflexions.

Publicité, marketing, mode font de nous des cobayes. Nous sommes incités à acheter toujours davantage, poussés à une consommation abusive. Or cette dernière fait partie d'un des nombreux facteurs néfastes au développement durable.

Un exemple? L'Administration cantonale vaudoise (ACV) utilise une quantité impressionnante de papier: 90 tonnes par an en moyenne. Dans nos services, nous avons constaté un manque d'attention individuelle à cet usage excessif. Nous négligeons souvent nos responsabilités quand nos propres intérêts n'entrent pas en compte.

Il en est de même pour l'électricité! Les lumières dans des pièces inoccupées sont-elles vraiment indispensables? Les ordinateurs et les imprimantes sont fréquemment maintenus allumés sans aucune nécessité. Est-il si difficile de prêter attention à l'utilisation de l'énergie sur son lieu de travail?

Un investissement personnel est indispensable pour un environnement meilleur, objectif principal du développement durable. Le recyclage est une solution pour améliorer le processus d'un environnement sain. «Le développement durable... ça ne nous concerne pas, c'est une affaire des autorités!», peut-on



Le groupe de rédacteurs en herbe.

entendre. Or nous pouvons tous y contribuer. Certes à des échelles différentes.

La mise en application de la loi sur le développement durable, son financement et les décisions qui lui sont liées sont du ressort du Conseil d'Etat et du Conseil Fédéral. Mais nous, en tant que citoyens et fonctionnaires, avons notre rôle à jouer pour la réalisation des objectifs du développement durable. Nous devons prêter une attention soutenue à la gestion des déchets et à leur recyclage. Prenons exemple de nos habitudes dans les bureaux. Durant nos pauses, le café s'impose. Sans le recyclage, les capsules jetées en une année formeraient une montagne: un gaspillage énorme! Il en va de même du PET, du plastique, du papier... Au début de l'année, des mécontentements se sont fait ressentir suite à l'introduction du papier recyclé: «Ce papier est moche», entendait-on. Mais comment peut-on avoir de tels préjugés sans

prendre connaissance des circonstances, et sans avoir conscience de l'impact que pourrait produire le fait de favoriser l'esthétique à la nature? Un employé de bureau peut générer jusqu'à 400 kg de déchets par année, dont 40% à 80% de papier. Le recyclage est un enjeu primordial pour la nature. C'est à la population de prendre réellement conscience de ces faits et de se donner la volonté d'y remédier. Si les citoyens décident de fermer les yeux sur ces différents problèmes, une dégradation nette des conditions de vie de l'être humain se fera ressentir. C'est à nous de faire le choix! Nous demandons à tous de prendre conscience de l'importance des petits gestes quotidiens qui pourraient améliorer l'avenir de nos prochains!

Elinda Ajdini, Léo Cousin, Sarah Duperrex, Cécile Flaction, Isabelle Rochat, Jenny Sansonnens, Lucy Thalmann, Grégory Zambelli.

La vision d'une professionnelle

Deux questions à Valérie Brugger, coordinatrice du projet développement durable à l'Etat de Vaud.

Comment voyez-vous la terre dans 50 ans en considérant le développement durable ?

Je vois un monde où chacun a de quoi se nourrir, de quoi boire et où tout le monde a accès aux besoins fondamentaux. Son idéologie serait la solidarité entre tous les différents peuples de ce monde. Une idée de paix sans avoir à lutter contre les grosses industries de pétrole, par exemple.

Et comment la voyez-vous sans progrès dans le sens de l'idée du développement durable ?

Je la vois très mal en point! Les conditions de vie seraient exécrables. J'imagine qu'il y aurait de plus en plus de maladies respiratoires dues à la pollution, tel que l'asthme. Ce serait un monde qui ne donnerait pas envie d'y vivre.

Votre geste..., notre avenir!

Durant nos stage, dans divers services, nous avons pu remarquer plusieurs choses choquantes à propos de la consommation abusive de l'électricité: par exemple les ordinateurs ainsi que les imprimantes restent la plupart du temps allumés. Nous pensons que si le soir en partant de leur lieu de travail, les gens se responsabilisaient en prenant la peine d'éteindre les infrastructures informatiques, le gaspillage diminuerait considérablement.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est apparu en 1987. Ce concept vise à répondre aux divers besoins de la société actuelle sans nuire à la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est divisé en 3 secteurs: l'environnement, l'écono-

mie, le social. Le développement durable est centré sur la constitution d'un meilleur niveau de vie pour la population mondiale sans augmenter l'utilisation des ressources naturelles. Il suppose une attention portée à la capacité de l'environnement à se

régénérer. Le développement durable est une démarche volontaire. En Suisse, cette politique est mise en œuvre au niveau fédéral, cantonal et communal, l'accent étant mis principalement sur l'énergie, les transports, la protection du climat, l'agriculture et la diversité biologique.

EA, LC, SD, CF, IR, JS, LT, GZ



Antoine Nicole, un homme libre derrière les barreaux

Ce sont les hasards de la vie qui ont ouvert, il y a une dizaine d'années, les portes d'un pénitencier à Antoine Nicole, agent de détention aux Établissements de la Plaine de l'Orbe (EPO). Aujourd'hui, il aime son métier ou, plus précisément, ses métiers. A son travail de surveillant s'ajoute sa première formation: menuisier. Poignée de main chaleureuse, grand sourire, Antoine Nicole bouscule les stéréotypes à propos des «matons».



PHOTOS: LUDMILA GUISOVIC

Antoine Nicole, chef d'atelier aux Établissements de la plaine de l'Orbe dit ne pas ressentir l'enfermement.

Attentes devant des portes électriques qui chuintent à leur ouverture; cliquetis de trousseaux de clés attachés aux ceintures des gardiens; regards qui butent constamment contre des grillages. C'est l'univers carcéral où deux mondes se font face et cohabitent. Et, comme on a rarement la tête de l'emploi, il y a d'un côté les prisonniers habillés de rouge et de l'autre les gardiens en uniforme bleu et gris. Malgré ses 34 clés personnelles, Antoine Nicole, une fois passées les multiples portes pour entrer dans le quartier des prisonniers, doit compter sur ses collègues pour quitter la prison. Habitué à son environnement, le chef d'atelier affirme ne pas ressentir l'enfermement. Mais, au contraire des détenus, il rentre chez lui tous les soirs. Le stress, il l'évacue dans ses loisirs: la pêche en rivière et le foot.

Les détenus ne sont pas des enfants de cœur et la principale difficulté d'Antoine Nicole, durant la période d'adaptation, a été d'évacuer la tension. Hormis la zone appelée «La colonie» qui accueille les prisonniers au bénéfice d'une semi-liberté, les bâtiments où se trouve, entre autres, la menuiserie accueillent principalement des prisonniers condamnés à de lourdes peines. Dès lors comment aborder une relation avec un trafiquant de drogue, un violeur d'enfant,

un assassin? «Les détenus ont été condamnés, ils sont ici pour purger leur peine. Je n'ai pas à les juger une deuxième fois». Antoine Nicole aborde ce monde si particulier comme une école de vie: «J'essaye de travailler au plus près de ma conscience. D'autre part, j'aime mon métier de menuisier et j'ai envie de le transmettre. C'est un échange.»

L'importance du rire

Derrière ses mots le gardien dévoile un investissement personnel dans son travail: «Mon bureau est toujours ouvert. Il y en a qui se confient à moi, d'autres pas. Il faut faire preuve de psychologie, être un peu un assistant social, un éducateur. Si nous sommes trop répressifs, ça se retourne contre nous. Depuis que je travaille ici, je n'ai jamais vu de bagarre dans l'atelier de menuiserie.» Il plaisante aussi volontiers avec les détenus, «rire c'est important!» Il y a quelques règles à respecter, comme ne jamais blaguer à propos de leurs délits. «Sans entrer dans les détails de leurs dossiers, je consulte les feuilles d'écrou. C'est important lorsqu'on est face à une personne ayant des problèmes psychologiques.»

Mais pas question pour les surveillants de montrer de la faiblesse ou de tisser des liens d'amitié. Une barrière, plus ou moins

importante selon les surveillants, reste. D'ailleurs le deuxième agent de détention travaillant dans l'atelier de menuiserie se déclare lui «anti-social» et «très sévère». «C'est bien que nous ayons des approches différentes», tempore Antoine Nicole. Les deux faces d'une même pièce en quelque sorte.

Afin d'éviter les problèmes d'agressivité, outre l'écoute et une forme de respect, il est nécessaire que les détenus soient suffisamment occupés. «Notre hantise est que les prisonniers aient des temps morts, parce que c'est là que peuvent surgir les disputes. A la fin des longs week-ends, comme à Pâques par exemple, ils réintègrent la menuiserie en étant beaucoup plus tendus.» C'est important qu'ils accomplissent des travaux intéressants. «Je leur donne des boulots qui nécessitent qu'ils se responsabilisent, qu'ils soient concentrés. Certains aiment ce qu'ils font.»

Antoine Nicole se dépense sans compter pour valoriser la production de l'atelier. A temps perdu, c'est à dire en dehors de ses heures de travail, il prépare un catalogue des objets fabriqués par ses détenus. On devrait bientôt pouvoir découvrir leur production sur Internet.

Par ailleurs, il n'est pas question de se positionner sur le même marché que les

menuiseries extérieures. «Nous devons justifier d'un chiffre d'affaires afin, par exemple, de pouvoir acheter une machine.» Les frais de matériaux sont aussi couverts. «Mais si on prend le coût des détenus, plus nos salaires (ndlr: les agents de détention) notre atelier n'est pas rentable. Nous sommes à cheval entre production, occupation et créativité.»

Le chef menuisier tire le meilleur parti du milieu particulier dans lequel ils fabriquent des objets très divers. Subissant moins de pressions financières qu'un atelier extérieur, les prisonniers ont plus le loisir de travailler sur des articles comportant des éléments décoratifs, telles des planches à découper la viande sculptées. Une partie de leurs tâches consiste également à la réalisation de travaux internes à la prison. Tables, chaises, escaliers, caisses à incinération font aussi partie de la panoplie. Les clients pas pressés, les délais de livraison étant difficiles à gérer, peuvent passer des commandes personnelles.

Les détenus vaquent à leurs besognes de manière indépendante et on oublie presque qu'ils sont condamnés à la réclusion. Cependant la tâche principale d'Antoine Nicole et



Une partie de cartes entre collègues, une façon pour Antoine Nicole de décompresser à la pause de midi.

de ses collègues reste la surveillance.

En prison tout est réglé à la minute près. Une pause toute syndicale prend place en milieu de matinée. Les gardiens de différents ateliers se retrouvent. L'ambiance est conviviale et bavarde. On parle des prisonniers, on se raconte des anecdotes.

Tranches de vie

Il faut comprendre et connaître les comportements. On parle du racisme des prisonniers entre eux. Mais quelles que soient les opinions, on parle d'ouverture à

d'autres cultures. «Quand on a compris, par exemple, que les ressortissants des pays balkaniques sont susceptibles on évite des problèmes.» Il y a aussi toutes ces tranches de vie, ces parcours atypiques. «S'ils nous nomment surveillants on sait qu'ils ont déjà fait de la prison en France». Reste en effet une réalité: nombre de détenus sont des récidivistes.

«Une formation à l'intérieur de la prison peut être un facteur de réinsertion», explique le chef d'atelier. «Malheureusement, il y a toujours de petits caïds en prison, et les centres de détention restent, pour certains, des écoles du crime.» Autre problème ré-

current dans les prisons, le nombre de plus en plus important de détenus présentant des maladies psychiatriques. Les Etablissements de la Plaine de l'Orbe ne sont pas adaptés pour les accueillir. La nécessité d'une prison psychiatrique se fait sentir.

Antoine Nicole reconnaît que son travail lui a beaucoup apporté à un niveau personnel: «Par exemple, j'étais beaucoup plus raciste et j'ai appris à dépasser mes préjugés.» Ainsi paradoxalement, c'est dans un milieu fermé qu'il s'est plus ouvert aux autres.

Ludmila Glisovic

La prison: lieu de formation

Les Etablissements de la Plaine de l'Orbe ont actuellement 165 employés dont 135 surveillants pour une capacité de 270 détenus.

Avant de devenir agent de détention, il faut déjà avoir une autre profession. Un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) d'une formation de trois ans minimum, ou un titre jugé équivalent, est nécessaire. On attend du candidat qu'il ait une expérience professionnelle de deux à trois ans minimum. L'âge requis se situe entre 25 et 40 ans.

Une fois ces conditions remplies, les nouveaux employés suivent une formation à l'interne. Ensuite, ils sont tenus de suivre les cours du Centre Suisse de Formation pour le personnel pénitentiaire à Fribourg. Le programme de cette école fédérale se déroule sur deux ans. Il est sanctionné par des examens et par un travail de diplôme.

Par la suite, les agents de détention suivent, tout au long de leur carrière, des cours de perfectionnement. A l'instar d'Antoine Nicole, lors de sa promotion comme chef d'atelier, certains bénéficient d'une for-

mation continue pour une remise à niveau dans leur profession de base.

En ce qui concerne les détenus une petite proportion suit une formation. Actuellement, quatre d'entre eux ont un contrat d'apprentissage et préparent un CFC; sept autres bénéficient de formations élémentaires (2 ans). Un prisonnier prépare une licence en mathématiques. D'autres formations diverses, allant de l'alphabétisation au cours d'informatique, en passant



Antoine Nicole en train de superviser le travail d'un détenu occupé à réaliser un plateau en bois gravé, une commande spéciale pour un mariage.

par des cours de langue (alliance française ou first certificate), sont suivies par plusieurs personnes. — LuG

Interreg ou l'ouverture au quotidien

Le canton de Vaud a une position de carrefour, situé au centre de la Suisse romande. Cette situation influence naturellement sa politique extérieure ouverte sur l'Europe. Cette dernière se déroule sur plusieurs niveaux, en fonction de la nature et de la dimension des problèmes.

Vaud est actif dans plusieurs entités de coopération transfrontalière, en œuvrant au quotidien notamment au sein du Conseil du Léman et de la Conférence TransJurassienne, pour un rapprochement des populations, de la société civile et des responsables politiques et administratifs. Cette collaboration s'exerce naturellement avec les régions et départements français.

L'Europe et la Confédération mettent la main à la poche

Depuis 1990, le canton de Vaud se veut aussi actif en Europe, notamment par le biais du programme européen Interreg. Ce dernier, divisé en trois volets, est destiné à soutenir les coopérations transfrontalière, transnationale et interrégionale, et met à disposition des subventions de l'Union européenne pour des projets initiés par des particuliers, des associations, des entreprises ou des collectivités publiques.

Ces sommes sont complétées par une aide apportée par la Confédération suisse et les fonds cantonaux Interreg venant en sus des aides ponctuelles des services cantonaux concernés. Le canton de Vaud assume donc ses responsabilités, tant par son engagement financier que par la gestion et la coordination qu'il assure pour le bassin lémanique du programme Interreg III A France-Suisse.

Par des actions comme le suivi de la mise en œuvre des Accords bilatéraux, le programme Interreg permet à des Suisses d'agir en commun avec leurs voisins européens et de réaliser ensemble des projets de natures diverses (voir ci-contre).

Effacer l'effet frontières

En cherchant à associer l'ensemble des partenaires de chaque côté de la frontière, le programme Interreg permet de compenser les effets négatifs que recèlent les frontières et de répondre aux besoins liés à la mobilité accrue des populations.

Interreg est donc bien une chance pour le développement des coopérations transfrontalières, puisque, grâce à la réussite de projets réalisés en commun, les partenariats se renforcent et les coopérations initiées peuvent ainsi se poursuivre au-delà de la durée de ce programme. – NZ

Journée d'information à l'Université de Lausanne

Les cantons de Vaud, de Genève et du Valais participent activement au programme de coopération transfrontalière Interreg IIIA France-Suisse. Ce programme suisse et européen couvre quasi-

ment tous les territoires de la frontière franco-suisse et permet de financer jusqu'à 50% du coût des projets transfrontaliers. Toute personne ou entité intéressée par ce programme est conviée à participer à

une journée d'information pratique et interactive s'ouvrant à un large public, le 5 septembre, à Dorigny, à l'auditoire 1129 du BFSH2. Pour s'inscrire: 021 316 44 11 ou www.interreg3afch.org.

09h00: Mot de bienvenue et message des autorités politiques (Pierre Chiffelle, Conseiller d'Etat, Président de la Coordination régionale). Information générale sur le programme Interreg (Norbert Zufferey, Coordinateur régional).

09h30: Présentation du système politico-administratif français (Patrice du Boulet, Autorité de gestion du programme). Règles Interreg particulières du côté français (Laurent Olivier, Secrétariat technique commun).

09h50: Montage de projets Interreg (Mireille Gasser, Coordinatrice régionale de l'Arc jurassien). Règles Interreg particulières du côté suisse (Brigitte Pitteloud, Responsable Interreg Valais)

10h10: Bilan actuel du programme Interreg franco-suisse (Marie-Lise Léthenet, Secré-

taire technique commun, et Anna-Karina Kolb, Responsable Interreg Genève).

10h30: Présentation du projet «Observatoire statistique transfrontalier pour le suivi des accords bilatéraux» (Jean Campiche, Service vaudois de recherche et d'information statistiques).

10h50: Présentation du projet «Chablais gourmands, Mise en valeur et promotion des produits du terroir» (Georges Mariétan, Organisme intercantonal de développement du Chablais).

11h10: Présentation du projet «Transdoc, Développement des coopérations transfrontalières de films documentaires» (Raymond Pellarin, Société Stratis S.A.).

11h30: Questions et discussion (tous)

12h30: Buffet dînatoire (tous)

Vous avez dit Interreg ?

Délégué du Conseil d'Etat aux affaires européennes et coordinateur régional du programme Interreg pour le bassin lémanique, Norbert Zufferey (photo) ne peut que se féliciter du succès grandissant rencontré par Interreg III (le troisième volet d'un programme qui a débuté en 1990) qui a démarré en 2000 et s'achèvera en 2006.

Combien de projets ont bénéficié du soutien financier d'Interreg III ?

Presque quarante projets ont déjà mobilisé une partie de l'aide disponible à ce jour sur l'ensemble du programme; et au rythme où vont les choses, l'enveloppe de 7,5 millions de francs mise à disposition par la Confédération sera épuisée avant 2006. Il appartiendra donc à l'instance franco-suisse en charge de la sélection des dossiers de



se montrer plus sélective dans le choix ultérieur des projets à soutenir. Le montant dévolu à un projet peut aller jusqu'à 200 000 francs. Rappelons que 3,5 millions sont destinés au soutien de projets impliquant le Bassin lémanique (Genève, Valais, Vaud) et 4 millions impliquant l'Arc jurassien (Jura, Neuchâtel, Berne, Vaud).

Quelle est la nature des projets sollicitant un soutien de la part d'Interreg ?

Les porteurs de projets peuvent être des associations, des entreprises ou des services administratifs qui souhaitent collaborer avec des partenaires français. Les projets, qui doivent privilégier un développement sur le long terme et ne pas obéir qu'à une logique commerciale, relèvent de nombreux domaines, de la formation à la culture, en passant par l'environnement, l'aménagement du territoire, les transports ou le tourisme.

Des exemples ?

Lors de la journée du 5 septembre, 3 projets particuliers seront présentés par leurs porteurs: *Observatoire statistique transfrontalier pour le suivi des accords bilatéraux*, *Mise en valeur et promotion des produits du terroir*, *Développement des coopérations transfrontalières de films documentaires*.

Propos recueillis par AG



Les décisions de la quinzaine

DFIN

Département des finances

Le Conseil d'Etat est favorable à la révision fédérale du droit des fondations

Consulté par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats, le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable, dans l'ensemble, au projet de révision du droit des fondations. Il s'agit d'améliorer les dispositions légales afin d'encourager la constitution de fondations au profit de l'intérêt général. Le Conseil d'Etat estime toutefois qu'il convient de contenir le plafond des allègements fiscaux accordés.

Dominique Favre, Autorité de surveillance des fondations, 021 316 40 90

Audit de la gestion du Contrôle cantonal des finances

Le rapport annuel d'audit du CCF, effectué par la fiduciaire Ernst & Young et adressé au Conseil d'Etat conclut à un exercice très satisfaisant. Selon le réviseur externe, l'évolution constatée au cours de l'exercice 2002 démontre une structure du personnel équilibrée, une équipe compétente pour les missions qui lui sont confiées, ainsi qu'une ouverture aux améliorations des méthodes d'audit (informatique, contrôle interne,...). La Loi sur les finances prévoit la révision chaque année des comptes et de la gestion du CCF par un réviseur externe désigné par le Conseil d'Etat.

Giancarlo Ombelli, adjoint du secrétaire général, 021 316 20 10

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Préfecture du district de Cossonay

Afin de remplacer le préfet du district de Cossonay démissionnaire, le Conseil d'Etat a décidé de mettre au concours, après avoir consulté la Confrérie des préfets et conformément à la loi sur les préfets du 29 mai 1973, un poste de préfet adjoint avec entrée en fonction le 1^{er} novembre 2003. Cette décision permet d'assurer le fonctionnement de la préfecture au cours de la période transitoire qui a débuté. En effet, le Gouvernement a décidé en janvier 2003 que les préfets sont nommés pour deux ans, soit jusqu'à la fin de l'année 2004. Une nouvelle procédure de nomination aura lieu pour tous les postes de préfets et de préfets adjoints pour 2005 jusqu'à la fin de la législature. Les préfectures actuelles sont maintenues dans l'attente du nouveau découpage territorial.

Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45

Détention pénale des mineurs: projet de concordat romand et du Tessin

Consulté par la Conférence des Chefs de Départements de justice et police de Suisse Romande et du Tessin (CRDJP), le Conseil d'Etat accueille favorablement l'avant-projet de concordat pour la détention pénale des mineurs. Face à l'augmentation de la délinquance juvénile, ce projet permettrait aux cantons romands d'unir leurs forces en réalisant des infrastructures communes afin de placer dans un environnement adapté les jeunes délinquants en détention préventive ou en exécution de peines. Deux établissements spécifiques seraient à prévoir pour le placement des filles et des garçons et pourraient en partie être réalisés dans le cadre d'institutions existantes.

Me Christine Maurer, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45

Administration fiscale: déclaration d'impôt électronique et diffusion de logiciels libres

En réponse à l'interpellation du député François Marthaler concernant le projet de déclaration d'impôt électronique et diffusion de logiciels libres par l'administration cantonale des impôts (ACI), le Conseil d'Etat informe que le logiciel VaudTax - qui sera mis à disposition des contribuables dès 2004 - est multi-plate-formes mais n'est pas «Open source», les droits d'auteur appartenant à la société éditrice. Ce logiciel est également utilisé dans d'autres cantons (BE, GE, Jura) et l'Etat de Vaud ne compte pas utiliser ce canal pour diffuser d'autres logiciels libres. Toutefois, afin de stimuler l'usage de logiciels libres, le CD-Rom VaudTax intégrera des liens sur divers sites diffusant des logiciels libres.

Jean-Paul Jaunin, chef du Service de la Direction, planification et stratégie informatique, 021 316 25 79

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Prise en charge financière des hospitalisations extracantonales

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation du député Frédéric Haenni demandant la modification de l'application actuelle du décret concernant la prise en charge financière de la part cantonale dans le cas d'hospitalisation extracantonale médicalement justifiée. Les soins étant garantis par la pratique actuelle, le Conseil d'Etat estime qu'il n'y a pas lieu de la modifier car cela induirait une augmentation du financement accordé aux hôpitaux extracantonaux et à une diminution pour celui des hôpitaux du canton.

Max Fauchère, juriste, Service de la santé publique, 021 316 42 22

Maintien du planning familial du CHUV

En réponse à la pétition des conseillères en planning familial du CHUV et du syndicat SSP-Vaud contre la fermeture du centre, le Conseil d'Etat souligne qu'il n'a jamais été question de fermer le planning familial du CHUV. En

outre, il juge indispensable de le maintenir à sa taille actuelle. Les collaboratrices ont reçu des garanties, notamment en ce qui concerne le maintien et les prestations des locaux d'exploitation du centre. Le budget total annuel du planning s'élève aujourd'hui à Fr. 322'000.- et représente 2,6 emplois à plein temps.

M. Henri Corbaz, Directeur général des Hospices cantonaux, 021 314 70 01

Réponse aux résolutions du député Michel Cornut concernant l'aide sociale vaudoise

En réponse aux deux résolutions du député M. Cornut concernant l'aide sociale vaudoise, le Conseil d'Etat démontre que les mesures de contrôle mises en place par le canton rejoignent les préoccupations du Grand Conseil. En ce qui concerne la première résolution, le Conseil d'Etat conclut que lors des audits des Autorités d'application, l'unité de contrôle et de conseils (UCC) du Service de prévoyance et d'aide sociales contrôle les décisions de refus d'aide sociale ou de RMR. Celles-ci sont transmises par écrit par les Autorités d'application aux requérants et les voies de recours y sont indiquées. A la seconde résolution, le Conseil d'Etat répond que l'ensemble des Centres sociaux régionaux sont soumis aux mêmes règles de contrôle et de conseil d'une manière régulière par l'UCC et ponctuellement par le Contrôle cantonal des finances.

Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, 021 316 52 00

DEC

Département de l'économie

Modification de la loi cantonale sur l'emploi et l'aide aux chômeurs

Le Conseil d'Etat a pris la décision de modifier la loi cantonale sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (LEAC). Cette modification est rendue nécessaire pour adapter la loi aux modifications récentes de la Loi fédérale sur l'assurance chômage (LACI), introduire une procédure d'opposition contre les décisions des Offices régionaux de placement (ORP) et des caisses de chômage, et préciser la part financière des communes et du Canton au coût des 120 indemnités de chômage supplémentaires octroyées aux chômeurs des trois districts vaudois ayant un taux de chômage supérieur à 5%.

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01

Qualité des vins vaudois: exigences accrues

Désireux de mieux profiler sur le marché les crus rouges vaudois AOC et le *Salvagnin* face à une concurrence étrangère très vive, le Conseil d'Etat a décidé de modifier le règlement sur la qualité des vins vaudois. Les sondages minimum devront ainsi atteindre 75 degrés Oechsle pour le Pinot noir et les spécialités et 70 degrés Oechsle pour le Gamay et la Mondeuse, soit une élévation moyenne des teneurs naturelles en sucre de 5 degrés Oechsle.

Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, 021 803 08 31





Aymon Baud, à la poursuite de Chronos

Directeur du Musée cantonal de Géologie depuis 1986, Aymon Baud prend sa retraite à la fin de ce mois. Sans pour autant délaisser l'étude des roches qui, telles des rides, racontent la turbulente histoire de Dame Terre.



Les collections du Musée de géologie – plus d'un demi-million d'échantillons – ont été réunies lors de leur déménagement de Rumine à Dorigny en 1986. Puis rangées dans quelque 10'000 tiroirs ad hoc. «Une expédition» qui aura duré 6 mois pour Aymon Baud, qui venait alors d'être nommé directeur du Musée, et son équipe.

Grâce à Aymon Baud, un presque jumelage s'est noué entre l'Himalaya et le département de géologie de l'Université de Lausanne. Alors conservateur au Musée de géologie, il ouvre la voie en participant en 1979 à une grande expédition entre le Ladak et le Zanskar. «Nos chevaux partaient avec des sacs remplis de nourriture et revenaient l'échine chargée des roches que nous avions collectées» se souvient Aymon Baud. Depuis, la collection du Musée lausannois ne cesse de s'enrichir de différentes pierres et roches himalayennes rapportées autant par son directeur que par des étudiants qui continuent aujourd'hui encore de se rendre en Haute Asie. Lors d'une expédition dans l'Ouest du Tibet en 1985, alors fraîchement ouvert à des visiteurs occidentaux, Aymon Baud récolte sur la fameuse Route de la Soie les cailloux semés par le Dieu du Temps, Chronos. Des petits cailloux qui, mine de rien, lui permettront d'apporter sa pierre à la datation de la formation du plateau tibétain.

Un Musée «à dos d'homme»

Entre deux expéditions et trois publications (plus de 150 à son actif), Aymon Baud parachève en 1985 sa thèse consacrée à sa spécialité: les calcaires de St-Triphon et les roches alpines du début de l'ère secondaire. En 1985, il assume la direction ad intérim du Musée de géologie avant d'en être nommé directeur en 1986. Une année faste puisqu'elle verra les collections lausannoises (un demi-million de pièces, ce qui en fait l'une des plus grandes de Suisse) quitter le Palais de Rumine où elles étaient dispersées. «A l'époque, le Palais n'était pas équipé d'ascenseur, les roches étaient transportées à dos d'homme pour les besoins d'étude,

d'exposition ou lors du déménagement». Depuis, elles sont rangées dans des tiroirs compactus sur le site de Dorigny et leurs coordonnées saisies sur informatique. Un déménagement qui a libéré de la place et permis au Musée d'aménager dans ses deux salles de Rumine des expositions régulièrement renouvelées. Tandis que l'Espace Arlaud lui permet de présenter une fois par an, «malgré des moyens dérisoires», une exposition temporaire dédiée notamment aux marbres de chez nous, aux grottes ou aux mines vaudoises.

Pierres et roches aux noms aussi étranges qu'imprononçables (*Wujiapingien, Changsingien* ou autre *Griesbachien*) continueront cependant à paver la retraite d'Aymon Baud puisqu'il poursuivra ses études, notamment dans la mise au point d'un langage standard et commun à tous en matière de stratigraphie, au sein de commissions internationales de géologie. Une passion pour les pierres qui ne trouve de repos que lors de vacances en famille au bord de l'eau! – Annika Gil

Expositions

Musée historique de Lausanne. «Vivre ensemble 03», dans le cadre du Bicentenaire du canton, propose deux expositions en deux lieux. *De l'émigration à l'immigration. Vivre entre deux mondes, 1803-2003.* Terre de pauvreté et d'exil au XIXe, la Suisse connaît depuis cent ans l'immigration. Lun-jeu: 11h-18h, vend-dim: 11h-17h. Jusqu'au 2 novembre. **A l'Espace Arlaud, Lausanne,** deux regards de photographes: *Vidy et ailleurs*, selon Luc Chessex et *Ombres et lumières de l'exil*, témoignage photographique de Bertrand Cottet. Jusqu'au 28 septembre.

Cabinet cantonal des Estampes, Vevey. *La collection d'Alexis Forel. Une histoire de la gravure du XVIe au XIXe siècle.* **Visite guidée:** mercredi 20 août, à 20h. Mardi-dimanche: 11h à 17h30. Jusqu'au 14 septembre.

Fondation Claude Verdan, Lausanne. *Chair. Voyages intérieurs.* Exploration sensorielle, intellectuelle et ludique de l'intérieur du corps humain. Ma-vend: 13h à 18h; sam-dim: 11h à 17h. Jusqu'au 23 mai 2004.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Olivier Mosset. Travaux 1966-2003.* Artiste suisse, Olivier Mosset vit et travaille en Arizona. Conjointement avec le Kunstmuseum de St-Gall, le Musée des Beaux-Arts lui consacre la plus importante rétrospective à ce jour. **Visite guidée:** jeudi 21 août, à 12h30. Ma-jeudi: 11h-18h, vend-dim: 11h-17h. Jusqu'au 24 août.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Ella Maillart. Sur les routes de l'Orient. Jean-Pierre Grandjean. Bouddha.* **Visites guidées:** dimanches 24 août, 14 septembre et 19 octobre, à 15h et à 16h. Lundi-dim.: 11h à 18h. Jusqu'au 19 octobre.

Musée romain, Avenches. *La vannerie à l'époque romaine.* Mardi-dimanche: 10h à 12h; 13h à 17h. Jusqu'au 27 septembre.

Gilles Denis Borel, nouveau directeur du Musée de géologie

Le 1^{er} octobre prochain, le Musée cantonal de géologie accueillera son nouveau directeur en la personne de Gilles Denis Borel qui succédera à Aymon Baud. Agé de 40 ans, Gilles Denis Borel est marié et père de deux enfants. Il est actuellement chef de projet dans le cadre du *Campus Virtuel Suisse* du projet *Objectif Terre* à l'Université de Lausanne; il est également secrétaire de la Société géologique suisse.

Docteur ès sciences, Gilles Denis Borel est un familier du Musée de géologie, dont

il a été assistant diplômé de 1991 à 1996, mais aussi des musées cantonaux au sein desquels il a œuvré dans le cadre de la ré-exposition sur l'avenir muséographique du Palais de Rumine. Il a contribué, entre 1994 et 1997, à la réalisation de l'exposition multidisciplinaire de l'atrium du Palais de Rumine. Aujourd'hui, il entend développer des relations privilégiées entre le Musée et la nouvelle Faculté des géosciences et de l'environnement de l'UNIL dont le musée partage les locaux à Dorigny pour sa partie administrative et scientifique.